L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLÉANS.

MERCREDI MATIN, 15 OCTOBRE.

Journaux et Revues.

Il nous parait intéressant de donner ici, à propos de la lettre du prince Napoléon publiée hier, quelques extraits des journaux qui sont les plus directement intéressés dans le pacte d'alliance proposé par l'*Avenir national*, à savoir, les journaux impérialistes et les journaux radicaux.

D'une part, nous trouvons dans le *Pays* un article très net et très vif de M. Paul de Cassagnac. En voici les passages les plus significatifs :

"Nous n'avons rien à reprocher à M. Portalis. Il n'appartient pas à notre parti politique, et il a le droit de faire ce que bon lui semble dans l'intérêt de ses idées.

"Mais le prince Napoléon nous appartient ; il est à nous, et nous avons le devoir d'examiner sa conduite, ses paroles, et d'aller même jusqu'à sonder ses vues les plus secrètes et les moins avouées.

"Or, le prince Napoléon a répondu : le prince Napoléon a accepté l'alliance ; le prince Napoléon a tenté d'engager le parti tout entier à sa suite !

"Et croyez-vous, par hasard, qu'il a demandé conseil à l'impératrice, au prince impérial, qui d'ici quelques mois sera majeur, et dont la haute intelligence s'impose déjà à tous ceux qui l'entourent. Croyez-vous qu'il ait réuni les députés impérialistes ? Croyez-vous qu'il soit allé trouver M. Rouher, le mandataire en France de notre famille souveraine !

"Non.

..... "S'il vous plait, Monseigneur, d'aller aux républicains, allez-y tout seul, car vous n'avez ni partisans, ni amis ; allez-y tout seul, car nous ne vous suivrons pas dans une alliance qui serait pour nous un déshonneur.

"Jamais nous pactiserons avec ceux qui nous ont renversés du pouvoir pendant que l'ennemi s'avançait ; jamais nous pactiserons avec ceux qui nous ont diffamés, insultés dans la personne de nos chers exilés ; jamais, nous, catholiques, nous ne serons les alliés des enfouisseurs ; jamais, nous, les soldats de Sedan et de Metz, nous n'oublierons qu'on nous appela lâches, traîtres et infâmes, quand nous avions fait notre devoir de bons citoyens, et quand nous avions tout donné pour la patrie en danger !

"La lettre écrite par le prince Napoléon est un manque d'égards pour l'impératrice et pour le prince impérial, et c'est une audacieuse manœuvre que tout le parti impérialiste condamnera sans hésitation.

"Les éloges que lui prodiguent les républicains radicaux l'ont grisé et lui ont fait oublier ses devoirs de politique et de parenté.

"Nous espérons pour lui qu'il réfléchira, qu'il s'arrêtera dans cette voie dangereuse qui mena Philippe-Egalité jusqu'où l'on sait, et ce n'est pas au moment où les d'Orléans disparaissent de la famille des Bourbons, qu'il doit s'en lever parmi nous."

L'*Ordre* et le *Gaulois* se taisent et ne publient même pas la lettre du prince.

Du côté des journaux ultra-républicains, le *Siècle* ne souffle mot de l'affaire et n'insère aucun des deux documents, ni l'offre de l'*Avenir*, ni la réponse du prince.

Le *National* dit tout simplement : "On trouvera plus loin les documents que nous livrons aux appréciations de nos lecteurs."

La *République française*, dans une note publiée en tête de ses colonnes, et écrite du style pontifical qui convient au chef d'une dynastie, s'exprime en ces termes :

"Un journal qui, jusqu'ici, a prétendu servir les intérêts de la cause républicaine, publie une correspondance échangée entre lui et l'un de ses rédacteurs et M. le prince Jérôme Napoléon Bonaparte. Il est question, dans cette correspondance, "d'un pacte d'alliance" proposé par le journaliste et accepté par le prince. Un certain nombre des lecteurs de l'*Avenir national* nous prient de dire ce que nous pensons de cette manœuvre.

"Sur une pareille question le parti républicain ne saurait avoir une opinion douteuse. La Révolution est avant tout la liberté, que les Bonapartes ont détruite deux fois. Nous n'avons besoin de conclure aucun pacte avec aucun prince."

Le *Rappel* ne dit rien, et insère simplement la lettre de deux rédacteurs de l'*Avenir national*, qui déclarent se retirer de la rédaction de ce journal.

On sait que l'ex-dictateur Gambetta est allé porter dans le Périgord sa personne et son éloquence révolutionnaire. Voici, au sujet de ce voyage, quelques renseignements intéressants que nous trouvons dans le *Français* :

"M. Debruel, consul révoqué de Genève, s'est fait l'hôte de l'orateur radical. Ce démocrate possède, paraît-il, un somptueux château aux portes de Périgueux. Dans les entretiens particuliers qu'il a accordés à quelques fidèles, M. Gambetta, dit le journal *la Dordogne*, pressé par ses amis de prononcer un discours en public, aurait déclaré qu'il serait "impolitique" de rien dire qui fût de nature à provoquer la moindre agitation. Trompés dans leur attente, les radicaux de Périgueux—et on sait que la municipalité en est entièrement composée—auraient insisté pour que M. Gambetta "marquât son passage à Périgueux par une de ces harangues qui ont eu parfois un si grand retentissement." M. Gambetta aurait résisté à ces demandes et promis simplement de prononcer quelques paroles devant un auditoire d'intimes.

"Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer que le journal *la Dordogne*, si empressé à rendre compte des faits et gestes de M. Gambetta, et avec un accent des plus sympathiques, a été fondé, au mois de juin dernier, sous les auspices de MM. de Chaddis et de Malleville.

"Il se conforme d'antre part que la municipalité périgourdine a invité M. Gambetta et deux de ses amis à son choix, ainsi que plusieurs autres députés radicaux, aux fêtes de l'inauguration, de la statue du général Daumesnil qui doit avoir lieu demain. M. Gambetta a accepté."

Citons encore, en passant, au sujet de ce voyage, un bien joli extrait du *Républicain de la Dordogne* :

"Soyez unis, a dit M. Gambetta, et marchez courageusement ; les ennemis de la liberté seront impuissants. Pas de personnalités, elles doivent s'effacer en face de la République et de la patrie, qui demande les services de tous."

"Cette analyse sèche et écourtée ne donne qu'une bien faible idée de ces paroles sorties du cœur et allant au cœur, et que tous ont trouvées trop courtes.

"Comme on y sent l'amour de la patrie, dominant tout, agrandissant tous les horizons, prêt à surmonter tous les obstacles qui s'opposeraient à son développement ! Et tous ceux qui assistaient à cette soirée en sont sortis emportant ce désir ! faire encore plus à l'avenir pour la France et pour la République.

"M. Gambetta a accepté dans cette soirée l'invitation d'assister avec ses amis au banquet de dimanche."

Deux nouvelles intéressantes que nous donne l'*Union* :

"Les négociations ouvertes en vue de la fusion des gauches, sous la direction de l'ancien président de la République, secondé par M. Grévy, se poursuivent très activement, à ce qu'il paraît.

"Les gauches républicaines n'en restent pas moins fort préoccupées de l'attitude d'une bonne partie du centre gauche qu'elles supposent, avec beaucoup de vraisemblance, disposée à revenir à la monarchie, lorsque la question se posera devant l'Assemblée.

..... "Une réunion a été tenue hier soir rue de la Sourdière par les membres des diverses fractions de la gauche ; on y a décidé l'envoi, à tous les députés faisant partie de la gauche et de l'extrême gauche, d'une lettre de convocation pour le 14 octobre.

"La question qui doit être soumise à la délibération des députés radicaux ou républicains serait celle-ci : "Des tentatives étant faites pour proclamer la monarchie, les deux groupes donneront leur démission en masse, afin de mettre l'Assemblée dans l'impossibilité de siéger et de se prononcer légalement."

"On a remarqué, en la commentant beaucoup, l'absence à cette réunion de certains membres du centre gauche qui y avaient été invités."

A propos du compte-rendu publié par la *Presse* de la réunion dans la salle du onzième bureau des députés de la droite, l'*Univers* s'exprime ainsi :

"Cette note a le tort de trop accentuer certaines déclarations, et de transformer un accueil courtois en assentiment absolu. De tels procédés sont fâcheux."

Pour finir, un joli mot de valet de chambre. C'est le Sphinx de l'*Evénement* qui l'a entendu :

X.... est perclus de dettes. Son tailleur se présente avec un mémoire extraordinaire.

John vient ouvrir.

—Monsieur est-il là ?

—Oui.

—Monsieur est-il visible ?

—Monsieur dort.

—C'est bon. J'attendrai.

—C'est que....

—Quoi ?

—Lorsque monsieur saura que son tailleur est là, je le connais, monsieur ne se réveillera pas.

—Une boutade du *Masque de fer* dans le *Figaro*. C'est le contre-poison du *Bien public* :

—D'où te vient ta passion pour la salle d'armes ? Tu y es toujours fourré, disait Mlle Z...... à son banquier intime.

—C'est bien simple, c'est qu'il me semble que je suis encore près de toi.

—Comment ?

—A chaque instant le professeur me dit de me fendre !

TEMPÉRATURE. —14 Octobre 1873.

Thermomètre de C. DUHAMEL, opticien

	Fahrenheit.	Centigrades
6 A. M.	62	17
12 M.	84	29
3 P. M.	82	28
6 P. M.	77	25

LES MARIAGES DU DUC DE BERRY.

Le duc de Berry a-t-il été bigame ? était-il marié en Angleterre lorsque, en 1816, il épousa la princesse de Naples, qui fut mère de M. le comte de Chambord ?

Question importante, et sur laquelle il faut que la lumière se fasse !

Si M. le comte de Chambord est fils de bigame, il n'a jamais pu être légitimé. On ne légitime pas les enfants adultérins. Après la mort de Louis XIV, le Parlement de Paris cassa l'édit du grand roi qui appelait à la couronne les enfants de ce prince et de Mme de Montespan.

Voici ce qu'on lit dans plusieurs biographies, et notamment dans le *Dictionnaire d'histoire* de Dezobry :

"Berry (Charles Ferdinand d'Artois, duc de), second fils du comte d'Artois (Charles X), né à Versailles en 1778, suivit sa famille dans l'émigration. Il *épousa* à Londres Mme Brown ; mais ce *mariage*, désapprouvé par Louis XVIII, fut *annulé*. Rentré en France à la Restauration, il épousa, en 1816, la princesse Caroline de Naples. Le 13 février 1820, il fut assassiné par Louvel. Il a laissé deux filles de Mme Brown, mariées, l'une au marquis de Charette, l'autre au prince de Faucigny ; il eut de la princesse Caroline une fille et le comte de Chambord, né le 29 septembre 1820."

"*Dictionnaire d'histoire et de géographie*, de Désobry, ed. 1868. Tome 1er, p. 284, 285.)

Mme Brown, que le duc de Berry épousa à Londres en 1806, a survécu à ce prince et à la mère du comte de Chambord. Elle vit encore et réside à Boulogne-sur-Mer.

Les légitimistes ont toujours considéré Mme Brown comme femme légitime du duc de Berry.

Demandez à M. de Charette, petit-fils de Mme Brown, s'il pense que sa mère soit un enfant naturel de Mme Brown et du duc de Berry ? Il répondra sans aucun doute qu'il y a eu mariage à Londres.

Adressez la même question à M. le prince de Faucigny-Lucinge ? Il protestera que sa mère est née de légitime mariage.

Cette conviction est partagée par tous les légitimistes qui connaissent la question.

Mais si Mme de Charette et Mme de Faucigny sont légitimes, il faut en conclure nécessairement que le comte de Chambord est un enfant adultérin. Pas de milieu possible. La bigamie est inadmissible tant au point de vue de la discipline chrétienne que d'après le droit civil.

Dira-t-on que Louis XVIII annula le mariage de son neveu avec Mme Brown, puisqu'il avait été fait sans son consentement ?

Mais les rois de France n'ont jamais eu, à aucune époque, le pouvoir d'annuler le mariage que les princes de la famille royale contractent sans leur consentement. Ce point est parfaitement établi dans un mémoire historique de Plassart, qui se trouve à la Bibliothèque nationale (Fonds français, N° 3749).

Louis XIII prétendit casser le mariage que son frère Gaston, duc d'Orléans, contracta, sans son agrément, avec la princesse Marguerite de Lorraine.

Le duc de Créqui, ambassadeur à Rome, fut chargé d'obtenir le consentement du pape Urbain VIII à cette annulation. Or, le pape ne voulut jamais reconnaître ce prétendu droit des rois de France sur le mariage des princes de la famille royale. C'est ce que constatent les dépêches diplomatiques du duc de Créqui, conservées manuscrites à la Bibliothèque nationale (Fonds Colbert, 355).

On trouve d'autres renseignements sur cette affaire dans les dépêches de Gueffier, chargé d'affaires à Rome (Fonds Colbert, vol. 356 et suivants).

On peut consulter aussi les *Papiers d'Etat du cardinal de Richelieu*, de M. Avenel (tome IV, pages 512, 547, 596, 624, 652, 702 ; tome V, pages 84, 171, 173, etc.)

Ainsi, Louis XVIII n'avait pas le pouvoir de casser le mariage de son neveu avec Mme Brown ; le duc de Berry n'était pas, en 1806, héritier présomptif de la couronne.

Louis XVIII, rentrant en France à la Restauration, abolit le divorce. Il n'a donc pas eu le pouvoir de casser le mariage de son neveu par le divorce. D'ailleurs, la question aurait dû être portée aux tribunaux.

Mme Brown est en possession de son mariage. Dix ans de cohabitation maritale avec le duc, sa bonne réputation avant, pendant et après cette union, forment des présomptions juridiques surabondantes pour établir le mariage. Si M. le comte de Chambord prétend en contester l'existence, c'est à lui qu'il incombe d'administrer des preuves qui prouvent péremptoirement que ce mariage n'a jamais existé.

(*Bien public.*)

DENTISTES.

Avis de Dentiste.

Le Dr. A. F. McLAIN annonce à ses clients et aux personnes qui ont besoin de ses services, qu'il est revenu du Nord et qu'on le trouvera au No. 14 de la rue Baronne, au premier. 5oct—1m

Le Dr. Charles E. Kells, DENTISTE.

Cabinet et domicile, No 14, rue Dauphine, deuxième maison après la rue du Canal.

Extraction des dents, sans souffrance, moyen du gaz hilarant ou protoxide d'azote. 1oct—PPMaJ.S.

Grande amélioration dans l'art du Dentiste

Un ratelier de DENTS en le machoire supérieure ou inférieure sur une nouvelle base pour $25.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.

CHIRURGIEN-DENTISTE,

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.

Pose des DENTS artificielles sur une nouvelle base qui ressemble plus aux gencives, est plus saine, et meilleure que la base volcanite, et n'occasionne pas comme elle de goût désagréable. Il exécute toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extraction de dents avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol.

Venez voir la nouvelle base. 15avr—

66 - - Rue Bienville - - 66

Encoignure Royale.

Le Dr. L. DUPERRON, Dentiste, tient son Cabinet ouvert depuis 9 heures du matin jusqu'à 4 heures du soir. Il donne des consultations, fait toutes sortes d'opérations dentaires et remplace les dents perdues par des dents artificielles si naturelles qu'après quelques jours d'usage on ne s'aperçoit plus du changement. Prix modérés et travail consciencieux. 20 fév—1ap

Révolution ! Révolution !

LES DENTS !

$20......les Rateliers...... $

Prix ordinaire $60—

LE DR. GEO. P. MALONEY, N° 159 de la rue du Canal, près la rue Baronne, pose des Rateliers à $20, avec ou sans l'extraction des racines. Il a réglé protéger prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux rateliers et garantit son travail. Les prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur. 18fév—1an

TH. FROIS & CO.

Crescent City Vinegar Manufactory.

VINAIGRE FRANÇAIS CESSAT,
VINAIGRE CATAWBA,
VINAIGRE IMITATION FRANÇAISE,
VINAIGRE ORDINAIRE,

En barils et demi-barils délivrés à domicile sans frais de charroi et au plus bas prix du marché.

34..... Rue Bienville 34

ENTRE CHARTRES ET VIEILLE-LEVÉE.

1er aout—1an D.Ma,J

AVIS.

Le soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public, qu'il se charge des collections de loyers, de la location des maisons, etc. Il sollicite respectueusement, comme agent, le patronage de ceux qui s'absentent.

21sept—1m J. M. SONIAT, 146, rue Royale.

Aux Planteurs Sucriers ! ! !

BISULFITE DE CHAUX DE BONNABEL.

Réduction de prix ! $9 00 le baril.

VINGT-CINQ ANNÉES de Réussite complète. L'unique agent chimique pour la parfaite défécation du jus de canne.

H. BONNABEL, 37 rue Pêcheurs, Entre Touane et Bienville.

28sept—1m

Avis de Société.

AYANT acheté l'intérêt de CAMILLE E. GIRARDEY dans la maison C. E. Girardey & Co., les autres associés continueront les affaires de cette maison.

NICHOLAS J. HOEY.

Nlle-Orléans, 31 août 1873.

2oct—1m.

AVIS SPÉCIAL.

AYANT vendu mon intérêt dans la maison C. E. GIRARDEY & CO., à M. NICHOLAS J. HOEY, j'ai cessé d'avoir un rapport quelconque avec les affaires des associés qui restent. M. HOEY a assumé tout mon passif pour et envers la société dissoute par mon retrait.

5oct—au ler nov. C. E. GIRARDEY.

JOS. BRANDNER.

MARCHAND-TAILLEUR,

34, Rue Bourbon, entre Bienville et Dumaine. 14mars—1an

Cinquante mille piastres

SERONT prêtées par le METROPOLITAN LOAN AND SAVINGS BANKS, au No. 14 de la rue du Camp, au dessous du City Hotel, sur des DIAMANTS, PERLES, MONTRES, BIJOUX, PIANOS, OBLIGATIONS DE L'ETAT OU DE LA VILLE, à un intérêt de quatre pour cent par mois. La Banque alloue un intérêt de six pour cent l'an sur les dépôts de soixante jours et davantage ; elle émet des certificats de dépôts pour six ou douze mois, à un intérêt plus élevé.

4juil—1an T. D. VAN HORN, Caissier.

APPAREIL PERFECTIONNÉ

—DU—

GAZ BARBARIN,

A bas prix et fonctionnant avec succès à la Nouvelle-Orléans, au Mississippi et en Louisiane.

Fabrique et salle d'essai au No. 1 du Triangle Building et No. 244 de la rue Peters (ancienne Nouvelle Levée,) entre les rues Delord et Calliope, Nouvelle-Orléans.

9av—1an F. ROBERTS, Surintendant. Lock Box 746 du bureau de la Poste

SPECTACLES, &c.

Académie de Musique

DE BIDWELL.

Lundi, 13 octobre 1873.

UNE SEULE SEMAINE
—et—
UNE SEULE MATINÉE.

LES MINSTRELS DE CAL WAGNER,
—et—

La plus grande troupe de Minstrels qui ait jamais été organisée. [illegible]

L'Union Française.

Bureaux, rue St. Louis No. 9, Nouvelle-Orléans.

LES demandes pour TRAVAILLEURS, OUVRIERS et EMPLOYÉS, sont reçues tous les jours, de 9 heures A. M. à 4 heures P. M.

Le Cours d'Anglais gratuit, a lieu régulièrement le LUNDI, MERCREDI et VENDREDI de chaque semaine, à 7 heures et demie du soir.

2sept—4m—3fpé

Pesez vos cannes, votre sucre, &c.

Nous montons, en ce moment, sur plusieurs vastes habitations, un grand nombre de nos balances d'habitations ouvrières. Elles répondent à un besoin qui, depuis longtemps, se faisait sentir parmi les planteurs qui roulent pour d'autres personnes : elle met le sucrier, ainsi que le propriétaire de la canne, à même de savoir quelque chose du poids d'un changement de cannes et de se faire une idée de la quantité de sucre que produit la terre.

Ceux qui achètent des récoltes des petites habitations peuvent les acheter au poids.

Des centaines de ces balances sont employées, actuellement, sur les habitations de Cuba : beaucoup de nos planteurs en montent aujourd'hui.

Nos balances sont trop bien connues pour que nous ayons besoin d'en parler plus longuement. Nous sommes prêts de remplir, d'une manière satisfaisante, toutes les demandes qui nous seront adressées.

FAIRBANKS & CO.

W. B. BOWMAN, agent,

Au No 53 de la rue du Camp, Nlle Orléans

8 oct—3m.

Crédit Foncier de la Nlle-Orléans.

No 48, rue Decatur.

LES actionnaires de cette Association sont respectueusement invités à se présenter au bureau de l'Association pour voter à l'élection des directeurs, qui aura lieu le 13 octobre 1873, de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Par ordre du Président. A. SAULET, Secrétaire.

25sept—18f

Crescent City Live Stock Landing and Slaughter House Company. — Nouvelle-Orléans, 17 septembre 1873.—Les actionnaires de cette compagnie sont respectueusement invités à se présenter au bureau de la dite compagnie, No 18 rue Royale, le vendredi, 17 octobre prochain, entre onze heures A. M. et deux heures P. M. pour donner leur vote sur une proposition de réduction du capital.

J. N. AUGUSTIN, Secrétaire.

18 sept—1m

Compagnie d'Assurance

TEUTONIA,

DE LA NOUVELLE ORLÉANS.

Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.

Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.

Actif..................................$798,434 61

A. EIMER BADER, Président,
CH. ENGSTFELD, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.

DIRECTEURS :

Henry Abraham,	A. Eimer Bade,
N. A. Baumgarden,	E. F. Del Bondio
Ch. Engstfeld,	M. Frank,
H. R. Gogreve,	Hy. Haller,
Sigmund Statz,	J. H. Keller,
Louis Leonhard,	Theo. Lilienthal,
C. H. Miller,	F. Rickert,
Frank Roder,	Louis Schneider,
W. B. Schmidt,	R. Seig,
Isaac Scherck,	Louis Schwartz,
J. M. Schwartz,	J. R. Wilderman,
X. Weissenbach.	J. Keiffer.

5 oct—1an

LOUISIANA EQUITABLE.

LIFE INSURANCE COMPANY,

Au Coin des rues Carondelet et Gravier,

Nouvelle Orléans.

SAM'L MANNING TODD, Président.
W. B. SCHMIDT, Vice-Président.
WM HENDERSON, Secrétaire.
WM. C. ROBINS, Directeur des Agences.
TURIAF DUPRÉ, Agent général pour la ville.

DIRECTEURS

John I. Adams,	W. B. Schmidt,
E. J. Hart,	Alexander Marks,
David Wallace,	E. A. Tyler,
George A. Fosdick	J. B. Camors,
Edward Bigney,	Jos. Ellison,
John Henderson,	E. H. Fairchild,
Charles Cavaroc,	Jos. W. Stone,
A. Thompson,	S. Cambon,
Sam'l M. Todd,	C. E. Girardey,
E. B. Briggs,	Wm. Henderson,
B. B. Walshe,	Wm. P. Harper,
James I. Day,	Wm. Creevy.

2sept—3m

Sun Mutual Insurance Company

61 CAMP STREET.

Capital payé.........................$500,000
Actif à sa valeur au comptant... 659,000

Dividendes sur Actions, DIX POUR CENT.

Dividendes sur les primes participantes de l'année 1872, payés comptant, TRENTE POUR CENT.

Cette "ancienne" et bonne compagnie émet des polices sur les RISQUES D'INCENDIE, MER et de RIVIERES aux taux les plus bas. Elle règle promptement toutes les pertes au conditions les plus favorables.

DIRECTEURS :

John G. Gaines,	G. M. Bayly,
E. J. Hart,	James Byrnes,
Henry Renshaw,	J. L. Harris,
Hugh Wilson,	Lionel C. Levy,
B. Biscoe,	W. B. Schmidt,
I. N. Marks,	L. Alcus,
Charles Macready	E. B. Wheelock,
W. E. Seymour,	L. H. Joseph,
Richard Flower,	R. T. Torian,
J. Weis,	Scott McGhee,
B. W. Taylor,	George Jonas,
J. C. Morris,	Isaac L. Haas.

JAMES I. DAY, Président.

HORACE CARPENTER, Secrétaire.

2 aout—3m

The Freedman's Savings & Trust Co.

CAISSE D'ÉPARGNE NATIONALE.

Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.

SUCCURSALE DE LA NLLE-ORLÉANS :

No 182 Rue du Canal,

ENCOIGNURE DRYADES.

HEURES DE BANQUE :

De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.

Ouverte les samedis soir, pour recevoir des dépôts, De 6 à 8 heures.

L'intérêt alloué est de six pour Cent.

C. D. STURDEVANT, Caissier. HENRY BACAS, Assist. Caissier.

On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5 janv—1an

Guérison du Rhumatisme.

LE soussigné a un remède certain contre le rhumatisme. Il l'a employé très souvent et toujours avec le plus complet succès. Il se chargera des malades qui voudront bien se confier à ses soins, s'engageant à ne point demander de paiement s'il ne les guérit pas.

JUAN VIDAL, N° 311, Vieille Levée, Maison Schumacher.

9oct—1m

Bureau Consolidé des Terres des Etats-Unis,

29 août 1873.

AVIS.—A tous ceux que cela peut concerner : Attendu que l'Etat de la Louisiane, en vertu de la loi du 3 mars 1849, réclame les terres ci-après décrites ; attendu que certaines autres réclamations aux dites terres ont été présentées à ce bureau en vertu de la loi du 22 juin 1860—avis est donné aux personnes qui auraient des réclamations contraires, de les présenter, avec les preuves à l'appui, à ce bureau, d'ici au 30 novembre 1873, époque à laquelle il sera fait un rapport conformément aux instructions du commissaire du bureau général des terres, à Washington, D. C., en date du 23 août 1873.

Toutes les sections 8, 15, 16, 17 ; les lots 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10, 11 et 12 de la section 21 ; toutes les sections 21, 22, 24, 25, 28 ; les lots 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9, 10 et 11 de la section 29 ; toutes les sections 30, 31, 32 et 33 du Township No 12 Sud du Range No 11 Est du District Sud-Est de la Louisiane, à l'Est du fleuve Mississipi, situées des deux côtés du Nouveau Canal, bornées par le Lac Pontchartrain au Nord, le Bayou St-Jean à l'Est et Hateur Brothers à l'Ouest.

HARRY LOTT, Préposé à l'Enregistrement.

30 aout—2m JULIAN NEVILLE, Receveur.

MAISON D'ACCOUCHEMENTS,

158 rue des Remparts, entre St-Pierre et Orléans.

MME H. BAUSSET, accoucheuse des Facultés de Paris et de la Nouvelle-Orléans, et exerçant en Louisiane depuis 27 ans, informe respectueusement sa clientèle qu'elle vaccine régulièrement tous les jeudis à 11 heures.

Mme Bausset profite de cette circonstance pour annoncer au public en général et aux familles des campagnes en particulier, qu'elle vient de meubler et restaurer à neuf les appartements de son établissement situé sur l'un des points les mieux aérés et les plus sains de la ville, où elle reçoit ses pensionnaires pour accouchements et traitements des maladies de l'utérus.

Consultations régulières tous les jours de 10 h. du matin à 3 h. P. M. H. BAUSSET.

[illegible]

CAFÉ DE LA ROTONDE

DE

L'HOTEL ST-LOUIS.

CONSOMMATIONS à 10 cents le verre. — Liqueurs de première qualité et débitant toute consommation. [illegible]

INSTITUTIONS.

JEFFERSON ACADEMY,

43..........RUE BOURBON..........43

Nouvelle-Orléans,

DIRIGÉ PAR

G. J. LORD.

[illegible] LUNDI, [illegible]

Collége de l'Immaculée Conception,

A l'angle des rues Baronne et Commune,

NOUVELLE-ORLÉANS.

LES classes de cette Institution commenceront le 1er Octobre.

Les études se divisent en trois cours — préparatoire, commercial et classique.

Le français est enseigné dans les trois cours, sans frais additionnels.

Les élèves n'y sont admis qu'autant qu'ils sachent lire et écrire.

— Prix. —

Pour le cours classique — $6 par mois ;

Pour le cours préparatoire et le cours commercial — $5 par mois.

G. GAUTRELET, S. J., Président.

24 sept—2m

Avis au Public.

LE COMMERCIAL COLLEGE de St. Stanislas, situé à la Baie St. Louis, commencera sa session de dix mois, le 16 septembre, 1873. Quelques officiers du Collége se rendront à la Nouvelle-Orléans plusieurs jours à l'avance, afin de prendre soin des élèves qui leur seront confiés. Les parents et les gardiens sont priés de tenir leurs enfants prêts pour l'ouverture de la session.

Pour prospectus et autres informations, s'adresser au Frère FLORIDORD, Président, à la Baie St. Louis, Miss, ou à l'Académie St. Louis de Gonzague, coin Chartres et Quartier.

20 août—2m

INSTITUT ST-LOUIS

POUR LES DEMOISELLES

Dirigé par Mme MATTHEY,

Successeur de

Mmes LAVILLEBEUVRE et BERON

No 28, rue Dauphine, entre Conti et Bienville.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 1er septembre

[illegible]

Louisiana State University,

A BATON-ROUGE, LOUISIANE.

ORGANISATION MILITAIRE.

LA 12e session commencera le premier LUNDI d'octobre prochain, et se terminera le dernier MERCREDI de juin 1874.

Le corps enseignant se compose de professeurs éminents pour toutes les branches de la littérature et des sciences. Les études se composent d'un Cours préparatoire et d'un Cours académique, le génie civil, le commerce, les langues anciennes et modernes, les mathématiques et leur application, la physique, la chimie, la géologie, la minéralogie, la botanique, la philosophie, l'histoire, la tactique des livres, la tactique militaire (infanterie et artillerie).

L'Université possède une Bibliothèque de 11 000 volumes, un Cabinet de physique et de chimie, des Modèles de machines, des instruments pour lever des plans, des cartes, dessins, cartes, herbiers, musées, peintures, gravures, photographies, etc.

L'étude de la topographie, de la géologie et de la botanique de la Louisiane, est confiée à des professeurs de l'Université qui s'y consacrent à plus quatre ans, ce qui offre aux élèves d'inappréciables avantages.

L'organisation de l'Université est toute militaire, et la discipline y est stricte sans être trop sévère. Le collége possède des équipements pour l'armement complet de ses élèves, plus quatre pièces d'artillerie. Exercices militaires tous les jours.

Uniforme : Pantalon gris, tunique de même couleur, et képi bleu foncé.

Les élèves logent et prennent leurs repas dans les bâtiments de l'Université.

Le service médical est confié à un médecin expérimenté.

L'Université est située dans un quartier salubre de Bâton-Rouge.

Pour être admis au Cours préparatoire, il faut avoir plus de 15 ans et savoir les éléments de l'arithmétique, de la grammaire anglaise et de la géographie.

Pour être admis au Cours académique, il faut, en outre, avoir une certaine connaissance de l'algèbre, de la géométrie, de la trigonométrie, de la grammaire latine, pouvoir traduire les Commentaires de César, Virgile, Cicéron, un peu de grec, ou, à défaut de grec, avoir une certaine connaissance du français.

On reçoit des élèves des autres Etats, et de préférence à l'ouverture des Cours.

Les neuf mois de session coûtent :

Enseignement, bibliothèque, médecin	$100 00
Pension et domestiques	[illegible]
Blanchissage	[illegible]
Chauffage et éclairage	[illegible]
Livres, papier, etc.	[illegible]
Meubles	[illegible]
Dépenses éventuelles	[illegible]
Trois uniformes	[illegible]
Dépôt	[illegible]
Dépense totale	[illegible]

D. F. BOYD, Surintendant.

28 mai—6m

BROOK STEAM RICE MILL.

MOULIN A RIZ, A VAPEUR,

Nos 91 et 93 de la rue Tchoupitoulas, 34 et 36 de la rue Foucher.

ALLEN BROS.,

Propriétaires.

C'EST le plus grand moulin de l'Etat et on garantit qu'il nettoie le riz aussi bien qu'aucune machine du monde.

Les ordres des planteurs y seront promptement remplis et la satisfaction est garantie aux premiers et aux expéditeurs. 20 aout—3m

AUGUSTE CARROUCHE

SUCCESSEUR DE F. P. DUCONGÉ

No 39 rue de Chartres

REÇOIT en ce moment et offre à vendre un grand assortiment de Médicaments Français parmi lesquels se trouvent : 1000 bties Anti Glaireux — 500 bties Sirop de Churchill, —1000 bties Sirop Briant, —500 bties Sirop de Lamouroux, —300 bties Sirop d'Aubergier, —100 flacons Liqueur Laville, —200 flacons Racahout des Arabes, —500 bties Sirop de Raifort Iodé, —300 bties Huile de Foie de Morue de Hogg, de Fauré, de Jongh, de Chevrier, —300 bties Sirop de Portal, —Sirop Iodhydrique de Gally, —Eau de Mélisse des Carmes, —Eau des Fées, Eau de l'Echelle Eau de Cologne de Farina, Eau Dentifrice de Pierre, —Perles Ethérées de Clertan, —Pilules de Blancard, de Dehaut, de Colbert, de Vallet, de Frank de Sanctis contre la Goutte, — Dragées de Santonine de Pelletier et de Collas, Papier Sinapisme de Rigollot, et généralement tous les Médicaments Brevetés français, anglais et américains.

Agence du Sirop Pectoral Balsamique de Ducongé. 21 sept—1m

RENOVATEUR

VEGETAL SICILIEN

—DE—

HALL,

POUR LES CHEVEUX.

CHAQUE année augmente la popularité de cette excellente préparation pour les cheveux—popularité qui n'est due qu'à son mérite. Nous sommes à même d'assurer nos anciens clients qu'elle est toujours à la hauteur de sa renommée, qu'elle seule donne AUX CHEVEUX GRIS leur couleur primitive, les rend souples et soyeux, nettoie et blanchit la peau. Elle enlève les éruptions et les peaux mortes, et, grâce à ses propriétés toniques, fortifie les cheveux et les empêche de tomber.

Elle épaissit la chevelure ; dans la calvitie elle rend aux glandes capillaires leur première vigueur et fait repousser les cheveux, excepté dans l'extrême vieillesse. C'est la préparation la plus économique qui ait jamais été employée, et exige moins d'applications. A. A. Hayes, inspecteur de l'Etat du Massachusetts, s'exprime ainsi, en en parlant : les matières sont pures, d'excellente qualité et choisies avec soin ; je la considère comme la MEILLEURE PRÉPARATION.

En vente chez tous les pharmaciens et tous les marchands de médicaments.

PRIX UNE PIASTRE.

TEINTURE DE BUCKINGHAM

POUR LES FAVORIS.

Notre rénovateur exigeant trop de temps et trop de soins en tant qu'il s'agit des favoris, nous avons composé une teinture qui atteint rapidement le même résultat. L'application en est facile et la couleur ne s'efface pas. A vendre par tous les pharmaciens. Prix, cinquante cents.

Fabriqué par R. P. HALL & Co.,

NASHUA, N. H.

27sept—1 an.

TARRANT'S SELTZER APERIENT

LA PLUS GRANDE DES LUTTES.—Les malades se soulèvent, partout, contre les médicaments qui contiennent des ingrédients métalliques et contre les poisons végétaux ; ils croient, pourtant, et ils croient fermement qu'une préparation qui serait en même temps un tonique, un léger purgatif, un dépuratif, un sédatif et un régulateur général, est absolument nécessaire dans toutes les maladies ; ils en viennent tous à la conclusion que

L'APÉRITIF AU SELTZ EFFERVESCENT DE TARRANT

est précisément ce qu'il faut. Depuis un an, des milliers de familles l'ont adopté, après avoir abandonné toutes les drogues qu'elles avaient prises jusqu'alors et avaient administrées. [illegible]

L'Apéritif au Seltz effervescent de Tarrant agit merveilleusement dans les cas de débilité, dans les affections nerveuses, dans la constipation, l'indigestion, les rhumatismes et les fièvres.

On le trouve chez tous les pharmaciens.

14 oct—2 sem—v&o

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 9 janvier 1873.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes :

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	J. J. REISS,
N. A. LLAMBIAS,	J. K. GOURDAIN,

R. M. DAVIS, Président.

NUMA LANDRY, Caissier.

12jan

SPORTSMEN'S DEPOT.

F. CHARLEVILLE,

ARMURIER,

55..................Rue St-Charles..................55

[illegible]

IMPORTATION DIRECTE.—PRIX FIXE.

A cause de son organisation, qui est tout à fait complète, cette maison peut vendre à meilleur marché qu'aucun autre établissement de son genre à la Nouvelle-Orléans. Elle a, en effet, en magasin, l'assortiment le plus complet de fusils anglais à baguette et à [illegible] aux prix [illegible] qui sont aux Etats-Unis.

Quant aux fusils ancien système ou à baguette, les amateurs d'armes [illegible] des conditions avantageuses auxquelles ils sont cédés.

Les bourres d'Eley, fabriquées par un procédé chimique, se vendent 25 cents la boîte de 250, ou 30 cents le mille. Plomb de St-Louis, à 10 cents la livre, et un assortiment complet d'articles de fantaisie et d'articles à l'usage des chasseurs.

Le SPORTSMEN'S DEPOT reprend et rembourse le prix de toute marchandise qu'il aura vendue, si un article de qualité égale peut être acheté à meilleur marché dans toute autre maison de la ville.

NOTA.—Le département des réparations est sous la direction de M. Louis Cook.

Les fusils de chasse, à baguette, de J. R. Cooper ayant, depuis plusieurs années, entièrement disparu du marché de la Nouvelle-Orléans, et ils ont été remplacés par des fusils BELGES, d'un côté très-médiocre et qui y sont vendus à des prix extraordinairement exagérés, j'offre à l'amateurs les chasseurs de profession de leur importer ces anciens "COOPER," reconnus en Louisiane comme les meilleurs des fusils fabriqués en Angleterre, et je les engage à venir me voir à ce sujet : ils seront étonnés des bas prix auxquels je pourrai leur procurer ces fameuses armes qui jouissent, toujours d'une grande réputation.

20 août—2 m F. CHARLEVILLE.

ALBIN ROCHEREAU. Mme ADELE HEPP, commanditaire. CHARLES T. DUGASON. PIERRE ROBARTS. EMERY [illegible]

A. ROCHEREAU & CO.,

Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,

COMMISSION MERCHANTS,

IMPORTERS OF

WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,

8 SOUTH WILLIAM ST., New York. 16 & 14 ST. LOUIS ST. New Orleans.

31 aout—1an

W. W. WASHBURN. CAMILLE DRY

WASHBURN & DRY,

IMPORTATION DIRECTE DE

VINS ET LIQUEURS.

Nous avons l'honneur d'informer le public que nous venons de fonder une maison de vins en gros, où l'on trouvera, en tous temps, de bons vins naturels, à un prix exceptionnel de bon marché. Nous sollicitons donc respectueusement le patronage de nos amis et du public en général, et espérons que les personnes désireuses d'acheter des vins, viendront nous voir, puis jugeront par elles même de la qualité et du bas prix de nos marchandises.

WASHBURN & DRY,

40 RUE ST-LOUIS, en face de l'Hôtel St-Louis.

31 août—2m

Vins, Liqueurs, Provision, &c.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS.

QUEYROUZE & BOIS,

MARCHANDS EN GROS DE

GROCERIES, VINS, LIQUEURS

ET

Toutes sortes de Produits de l'Ouest,

Aux Magasins Bleus,

Coin Vieille-Levée et Bienville,

17 juil 73—1 an Nlle-Orléans.

J. B. CAMORS & CO.,

MARCHANDS DE FARINE

—ET—

Négociants Commissionnaires,

61......RUE TCHOUPITOULAS......61

NOUVELLE-ORLÉANS.

30 juin—1an73

CAZAUX & VERGNOLE

NÉGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES

En Vins, Cognacs et Cordiaux,

72.......VIEILLE-LEVÉE.......72

NOUVELLE-ORLÉANS.

3 mai—1an

BALSAMIQUE des PYRÉNÉES

LIQUEUR HYGIÉNIQUE

(approuvée des médecins)

LAURENT LACASSAGNE,

(AGENT.)

A vendre chez :

QUEYROUZE & BOIS, coin des rues Bienville et Vieille-Levée.

CAZAUX & VERGNOLE, N° 72 rue de la Vieille-Levée, et

VINCENT BATTOLAKA, N° 12 rue Dumaine.

31 oct—1an 3fpe

BITTER DES ARABES

Hygiénique Perfectionné.

(BREVETÉ S. G. D. G.)

Ce produit, aussi agréable que bienfaisant, extrait de plantes éminemment toniques et vivifiantes, distillées avec des eaux-de-vie de premier choix, est sans contredit l'agent le plus puissant pour réparer l'organisme de la manière la plus immédiate

Il est, en outre, dans les pays chauds, un préservatif efficace contre les épidémies, fait renaître l'appétit et dégage les voies digestives.

N. B.—Ce Bitter est approuvé par l'Académie de Médecine française, et le propriétaire demande qu'on le soumette à l'analyse dans tous les pays.

19fév—1a

Sucres, Mélasses et Sirops.

SUCRES RAFFINÉS—Sucre en pains, coupé, cassé en morceaux et Sucre en poudre. A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP—"Golden Syrup" article supérieur et pur de la Louisiane, provenant de la Raffinerie Crescent City. A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SIROP ET MÉLASSE RAFFINÉS—provenant de la Raffinerie Crescent City, marques "Orleans Louisiana," "Chalmette" "Pelican." A. THOMPSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

MÉLASSE DE LA LOUISIANE—Différentes qualités de mélasses d'habitation, en barils, demi-barils et barils. A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE CLARIFIÉ—de différentes qualités blanc et jaune, en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRE DE LA LOUISIANE — Différentes qualités de Sucre d'habitation en boucauts et barils. A. THOMSON & CO., No 46 de la rue Tchoupitoulas.

SUCRES ÉTRANGERS—de Cuba, de Demerara et de Porto-Rico, en boucauts et caisses.

3 aout—1an A. THOMSON & CO. No 46 de la rue Tchoupitoulas.

E. DECHAMPS,

No. 26, de la rue St-Louis, Nlle.-Orléans,

—Importateur de—

EAUX-DE-VIE et VINS français.

CORDIAUX, ABSINTHE SUISSE, KIRSH FRUITS A L'EAU-DE-VIE, FRUITS AU JUS.

LIQUEURS DU PAYS, &c.

Seul agent, aux Etats-Unis, pour la vente CELEBRE AMER DES PYRÉNÉES.

21 —1an t3p

PIERRE DUFORT,

ENTREPRENEUR DE POMPES FUNÈBRES,

A l'honneur d'informer le public que depuis le 1er mars son établissement a été transféré au No 36 de la rue St. Louis au No 180 de la rue Royale, entre les rues St. Philippe et Ursulines. Il se charge des enterrements de toute classe. On trouve chez lui, à toute heure du jour et de la nuit, des voitures pour mariages, baptêmes, etc. Il a des cercueils de la fabrique Crane, Breed & Co., de Cincinnati, [illegible] 16 fév—1an

CONFISERIE

ADOLPHE LEMANNE,

207.........Chartres Street.........207

Entre Dumaine et Ste. Anne.

2 Diplômes, 1 Certificat à la Foire d'Etat de la Louisiane 1873.

SPÉCIALITÉS pour Nougats montés, Gateaux et Pyramides pour Mariages. Bonbons fins assortis, Fruits du pays cristallisés, Dragées et Cornets pour baptêmes. [illegible] 15 janv—1an

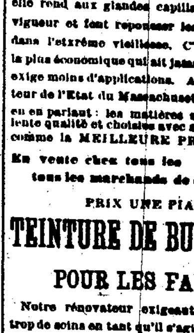

BRANCH, CROOKES & Co.,

No 138 de la rue Carondelet,

FABRICANTS DE SCIES circulaires patentées ; Scies circulaires à fausses dents, Spaulding ; Scies de travers et verticales, et toutes sortes de Scies.

Scies françaises à bandes, les meilleures marques de Limes anglaises et américaines ; Emeri en poudre et en cordes, de la première fabrique de New-York, constamment en magasin.

Scies circulaires et toute autre espèce de Scies dressées et gommées, de la manière la plus satisfaisante et sans retard. [illegible]

DIVERS.

LE SAPOLIO

D'ENOCH MORGAN'S SONS

remplace le savon dans les ménages, excepté pour le blanchissage.

LE SAPOLIO

[illegible]

LE SAPOLIO

pour les fenêtres est meilleur que le blanc ou l'eau. On n'a pas besoin d'enlever les rideaux ni les tapis.

LE SAPOLIO

nettoie la peinture et le bois, en un mot toute la maison, mieux que le savon. Il économise le travail. Vous ne sauriez vous en passer.

LE SAPOLIO

nettoie les couteaux mieux que la brique. Il ne laisse pas d'égratignures.

LE SAPOLIO

polit la ferblanterie mieux que ne le font le savon et le sable. Il fait briller ainsi l'argent.

LE SAPOLIO

polit les casseroles en cuivre mieux que ne le font l'acide et l'huile ou la pierre.

LE SAPOLIO

est précieux quand on veut laver les plats et la verrerie. Il coûte moins que le savon.

LE SAPOLIO

enlève les taches des marbres de cheminées, des tables et des statues, des murs et de la porcelaine.

LE SAPOLIO

enlève les taches et la graisse des tapis et autres tissus.

Il n'y a pas d'article qui fasse autant de travail et le fasse mieux. Essayez-le.

MAIN SAPOLIO

POUR LA MAIN

c'est un merveilleux savon de toilette qui n'a d'égal ni en Amérique ni à l'étranger.

MAIN SAPOLIO

POUR LA MAIN

lorsqu'on l'emploie au bain, il nettoie parfaitement, ouvre les pores et agit sur la peau qu'il embellit.

MAIN SAPOLIO

POUR LA MAIN

Il nettoie et embellit la peau, instantanément, il fait disparaître les taches de la figure et des mains.

MAIN SAPOLIO

POUR LA MAIN

Il est sans rival dans le monde pour adoucir la peau du visage et des mains et empêcher qu'elle ne se gerce.

MAIN SAPOLIO

POUR LA MAIN

Il enlève les taches de goudron, de fer, d'encre et de graisse. On n'a rien de découvert de semblable. Une foi qu'on l'a essayé, on ne peut pas s'en passer. Il est économique qu'il ne coûte pas plus cher que le savon.

MAIN SAPOLIO

POUR LA MAIN

Il coûte de 10 à 15 cents le morceau. Chacun devrait en avoir. Il vous plaira.

Ne manquez pas d'en faire l'essai.

Achetez-le de votre marchand s'il en a ou s'il veut vous le procurer ; sinon, demandez notre brochure intitulée : "All about Sapolio" et elle vous sera envoyée gratis.

ENOCH MORGAN'S SONS,

20 PARK PLACE, N. Y.

ou au No 78, rue Gravier, Nlle-Orléans, La.

7 sept—3m—v&o

Chaudières à Sucre du Tennessee

De la célèbre Usine de Anchor,

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleures modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE, Marchand-Commissionnaire, No 8, rue Union.

Sources, Bains, Hôtels, Restaurants.

L'Ancien Méridien,

A l'angle de la rue Dumaine et du Passage de la Bourse,

VIENT d'ouvrir, sous la direction de M. PHILIPPE FORGET, ancien restaurateur bien connu, un LUNCH chaud qui sera servi tous les jours de neuf heures du matin à une heure P. M. Un second lunch sera servi de 3 heures de l'après-midi à 7 heures—Prix 25 cts.

Cette maison se recommande par l'abondance et la qualité des mets. Bon lait, bon café matin et soir.

La BAR est pourvue de Vins et Liqueurs de premier choix. HUITRES toujours fraîches.

Pendant le Lunch, les consommations sont à 15 cents et au dehors à 10 cents. 25 juin—1an

RESTAURANT FRANÇAIS

A LA MOBILE,

TENU PAR J. PAUTEAU,

(Successeur de Louis J. Dessay)

No 11, Rue Gouvernement, près du dépôt du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans.

16 avril—6m

Restaurant Cosmopolitain,

13 et 15.......RUE ROYALE.......13 et 1

Entre les Rues Canal et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de meilleur et toute espèce de Vins de choix, tout ce qu'il faut pour les Repas, les Matinées.

Il y a des Salons particuliers au premier. Chambres Garnies amplement meublées, à louer à la nuit ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.

Cigares, Tabacs.

Cigares de la Havane et du Pays,

CIGARETTES DE LA HAVANE ET DU PAYS,

ET un assortiment complet de TABACS à chiquer et à fumer—à vendre à bas prix, par

ED. L. ZELL & CO.,

Coin des rues Canal et Carondelet, Nlle-Orléans, Lne.

J. DESCA,

ANCIENNE MAISON L. MOULON,

No 53...RUE VIEILLE-LEVÉE...No 53

Encoignure Bienville,

Manufacture à Vapeur de :

TABAC A FUMER ET A PRISER.

Et Importateur de :

CIGARES DE LA HAVANE, TABAC A CHIQUER, PIPES, &c.

16 sept—1an Nouvelle-Orléans.

FABRIQUE D'ENCRE D'IMPRIMERIE

de la Vallée du Mississipi.

COLLINS & BAQUIE,

Propriétaires et Fabricants.

Nous offrons au commerce de la Vallée du Mississipi, aux prix du Nord, toute espèce d'Encres de Noir. Nous en garantissons la qualité.

Notre fabrique est à Tangipahoa, en Louisiane ; nos bureaux, au No 3 de la rue Carondelet, Nouvelle-Orléans. [illegible]

VENTES JUDICIAIRES.

BARBARA WAGNER, veuve d'Anton Ebert vs OSCAR BERCIER, tuteur de la mineure Alice [illegible]

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA BANQUE DES CITOYENS DE LA LOUISIANE vs. HENRY KLOPPENBURG

COUR DE DISTRICT SUPERIEURE pour la paroisse d'Orléans.— [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

G. L. LORANGER vs J. A. CHAMBERS. JEAN DIBOS vs JOSEPH AUGUSTE CHAMBERS.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

Robert K. Callender vs. Patrick Coffey

SIXIEME Cour de District pour la paroisse d'Orléans.— [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

LA DEMOISELLE ADELINE KUNZ vs LA DAME PAMELA MAZEUR, veuve de MAURICE DOUBLET.

CINQUIEME COUR DE DISTRICT POUR la Paroisse d'Orléans.— [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

G. R. SCHMIDT vs JOSEPH BARNES.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la paroisse d'Orléans.

LA COMPAGNIE d'ASSURANCE DU PEUPLE vs CASIMIR CARITE.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

Nicholas Dennov vs Charles Bendix.

SIXIEME COUR DE DISTRICT pour la paroisse d'Orléans.— [illegible]

[illegible]

W. P. HARPER, Shérif de la Paroisse d'Orléans.

VENTES A L'ENCAN.

PAR E. HOGE & CO.

700 caisses Bottes, Souliers et Brodequins.

500 Doz. Souliers de Philadelphie.

PAR E. HOGE & CO.—Hy. Emery, Encanteur.—JEUDI, 16 courant, il sera vendu, à 10 heures du matin, à leur salle d'encan, Nos 45 et 47 rue Decatur [illegible]

700 caisses bottes, souliers et brodequins.

Comprenant un bel assortiment reçu directement des fabriques par les derniers arrivages du Nord et convenable pour le commerce de la ville et de la campagne.

500 douzaines Souliers de Philadelphie.

Fabrication supérieure pour le commerce de détail et qui seront vendus sans réserve pour clore des consignations.

Conditions—à la vente. 8oct

PAR PLACIDE J. SPEAR.

PIANOS! PIANOS!!

Tapis de Bruxelles. Tapis de Bruxelles.

Meubles, Meubles de cottage, transportés pour la vente.

PAR PLACIDE J. SPEAR, Encanteur.—Bureau No. 26 du Passage de la Bourse.—MERCREDI, 15 du courant, à 10 heures, il sera vendu, au coin de la rue Douane et du Passage de la Bourse :

1 magnifique piano piccolo, droit, en bois de rose, ayant coûté $400.

1 magnifique piano piccolo, droit, en bois de rose, ayant coûté $400.

3 magnifiques tapis de velours et tapis de Bruxelles, meubles de cottage, etc. Le tout a été transporté pour la vente.

Conditions — Comptant.

N. B.—Nous signalons les deux pianos à l'attention des amateurs et connaisseurs. 14 oct

PAR S. GUINAULT.

VACHERIE.

Vendue pour cause de changement d'affaires.

PAR S. GUINAULT, encanteur. — Bureau, coin Passage de la Bourse et de la rue Bienville.—JEUDI, 16 octobre 1873, à 11 heures du matin, il sera vendu, à l'encanterie des rues Bordeaux et Dauphine, près de l'écurie de Pourcru, à côté du Cimetière, la vacherie de M. Pierre Tugue, comprenant :

24 belles vaches laitières, plusieurs avec veaux et la balance sur le point de vêler.

2 chevaux. 1 jument.

1 charrette à lait et une dite à gombo.

Les baquets, bidons et tous les ustensiles de la vacherie.

La clientèle de la charrette et celle du Marché D'Etat est assez grande en cinq fort achalandés.

Conditions — A sur comptant des meubles, et au dessous de cette somme, huit mois de crédit en billets endossés au gré de [illegible] vendeur. 14 oct

AYER'S

Hair Vigor,

Préparation d'Ayer pour rendre aux Cheveux leur Force et leur Couleur naturelles.

ELLE est à la fois agréable, saine et efficace. Elle rend bientôt aux cheveux leur couleur primitive, le brillant et la fraîcheur de la jeunesse ! Lorsque la chevelure s'éclaircit, arrête la chute des cheveux et, quelquefois, est un remède pour la calvitie. Rien ne peut faire repousser les cheveux quand les follicules sont détruits ou quand les glandes sont atrophiées ou pourries, mais ceux qui restent peuvent être sauvés par le HAIR VIGOR.

Au lieu de salir la chevelure par une matière pâteuse, le HAIR VIGOR la tient propre et la fortifie. En l'employant, de temps en temps, elle empêche les cheveux de grisonner ou de tomber et prévient ainsi la calvitie. La vitalité qu'il donne au cuir chevelu prévient la formation de peaux mortes qui est, souvent, si malpropre. Ne contenant aucune de ces substances délétères qui rendent certaines préparations si nuisibles à la chevelure, le HAIR VIGOR ne peut faire que du bien à celle-ci. Ne contenant ni huile ni teinture, il ne salit pas la batiste même, reste longtemps sur les cheveux, les fait briller et leur communique un parfum agréable.

Préparé par le Dr. J. C. Ayer & Co.,

Chimistes,

A LOWELL, MASS.

27 sept—3m—MarJS

LOTERIES.

LOTERIE

—DE—

L'ETAT DE LA LOUISIANE

SUR LE

Plan de combinaisons.

TIRAGE TOUS LES JOURS.

GROS LOTS { [illegible]

PRIX DU BILLET :

$1 SEULEMENT

Partie de Billet en Proportion.

Plan de police :

Tirage tous les jours.

9oct—

Compagnie d'Assurance

LA SALAMANDRE,

Bureau No. 25 rue Royale.

SECOND ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie présente l'Etat de ses affaires :

Montant des primes reçues pendant l'année finissant le 31 décembre 1872. ......$ [illegible]

A ajouter :

Primes sur risques non expirées de 1871. ......[illegible]

[illegible]

ACTIF :

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie fidèle sur les livres de la Compagnie.

CHAS. ROMAN, Président.

JULES LE MORE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Affirmé sous serment et signé pardevant moi ce troisième jour de janvier 1873.

H. V. DUCROS, Notaire public.

Le Bureau des Directeurs a résolu de payer 10 pour cent d'intérêt annuel sur le capital payé, partir du lundi 27 février 1873.

Il a été plus déclaré les dividendes suivants Quatre pour cent sur le capital payé, Sixième pour cent sur les primes netes, lesquels dividendes seront placés en crédit des actions, à partir du 27 février 1873.

—DIRECTEURS.—

Chs. Roman,	Félix Grima,
James Wood,	J. A. Fernandez,
Placide Forstall,	Charles Leblic
T. Reilly-Blanchard, Jr.,	Emile Dupré,
Christian Roselius,	Chéreau Mélandon,
François Gonzales,	G. de Feriet,
Félix Limet,	F. A. Gonzales
Jules Aldigé,	Louis Mothé,
W. J. Behan,	I. W. Hesson,
A. D. Veloté,	P. Poéte.

A une réunion des Directeurs tenue le 21 courant, monsieur Chs. Roman a été réélu Président à l'unanimité.

JULES LE MORE, Secrétaire.

VENTES A L'ENCAN.

PAR HOFFMAN, MARKS & Co.

Marchandises Sèches et Lingerie.

—ÉGALEMENT—

Un beau choix de Broderies.

PAR HOFFMAN, MARKS & CO. — ALEX. LEVY, encanteur.—Salle d'encan, au No. 34 de la rue de Chartres.—MERCREDI, 15 octobre, à 10 heures du matin, il sera vendu—

des belles marchandises assorties et lingerie—formant un assortiment régulier.

—Egalement—

Une belle facture de broderies.

Conditions à la vente. 11 oct

PAR VINCENT & CO

Vente régulière du Mercredi—Bottes, Souliers et Brodequins.

PAR VINCENT & CO., aux Nos 47 et 49 de la rue de la Bourse.—MERCREDI, 15 octobre 1873, à 10 heures, il sera vendu—

Un assortiment frais de bottes, souliers et brodequins d'hommes, de femmes, de jeunes gens et de demoiselles. Les articles viennent d'être reçus des fabriques du Nord.

Conditions à la vente. 11 oct

PAR D. E. MORPHY.

Peaux de veau ! Peaux de veau !!

PAR D. E. MORPHY—A. E. MORPHY, encanteur.—Il sera vendu, VENDREDI, 17 octobre 1873, à 11 heures du matin, dans la salle d'encan du magasin Nos 156 et 158 de la rue des Magasins, pour le compte de qui il appartiendra : [illegible]

[illegible]

Conditions—comptant.

Bureaux de l'Union Française

Nouvelle-Orléans, 1er Juin 1873.

A Messieurs les Membres de l'Union Française.

Messieurs et chers compatriotes,

Le Conseil de Direction a l'honneur de porter à votre connaissance le présent rapport, pour le semestre du 1er décembre 1872 au 31 mai 1873.

Pendant cette période, le nombre de Français qui se sont adressés à la Société pour être aidés dans la recherche de travail, s'est élevé à 406, soit :

Hommes............ 377

Femmes............ 40

Le Bureau a fait d'actives démarches en faveur de chacune des personnes et a réussi à en placer 288, soit :

Hommes............ 267

Femmes............ 21

Il a délivré 335 Bons de logement et 228 Bons de repas.

39 personnes ont reçu des secours médicaux et des médicaments, par les soins de la Société.

Conformément à notre Charte, les secours en espèces n'ont été distribués que dans des cas d'urgence. Ces secours ont nécessité l'emploi d'une somme d'environ $650, dont la majeure partie a été affectée à l'acquisition d'outils ou d'ustensiles de travail.

Le cours d'anglais GRATUIT a été suivi avec assiduité par 30 élèves de tout âge. Fait en peine de vos pratiques, il rend des services réels à une classe fort intéressante de nos compatriotes, celle des ouvriers arrivés.

Il nous est impossible d'énumérer le nombre de services rendus par le Bureau, qui est chargé de toutes espèces de renseignements : renseignements, demandes, conduites aux bureaux et démarches de toutes sortes, correspondances, etc.

Messieurs et chers compatriotes, vous pouvez constater cet exposé sommaire et des résultats obtenus, parlent par eux-mêmes, permettez-nous de faire appel aux sentiments de patriotisme et de générosité qui ont, de tout temps, été l'une des qualités distinctives de la nation française.

Notre Société a pour but la bienfaisance pour l'assistance à tous ceux qui ont besoin d'un appui matériel et moral. Comptant à peine six mois d'existence, l'UNION FRANÇAISE a rendu déjà des services réels et nombreux. Que de lendemains elle peut, si, au lieu de ressources limitées dont elle dispose, elle avait entre les mains un actif plus important. Les misères qui viennent à nous chaque jour, et celles que se confient et auxquelles nous ne pouvons, faute de moyens, répondre, nous tiennent l'âme. [illegible]

Aidez nous donc à élargir notre cercle et à augmenter le nombre de nos membres et le chiffre de nos recettes, afin qu'en faveur de notre œuvre toute active propagande que les individus semblent leur épargner ; que leur pensée soit à cette ; confiance, et que bientôt, pour l'honneur du nom français, il ne soit pas un Français qui reste à ses compatriotes dans le malheur les services que par toute que l'Union Française leur demande à chacun de ses membres.

Recevez, messieurs et chers compatriotes, l'assurance de nos sentiments fraternels et dévoués.

Pour le Conseil de direction et par son ordre :

Le Vice-Président,

H. SALOMON.

Le Secrétaire adjoint,

A. DE MONTLUZIN.

Le Trésorier,

J. B. ABADIE.

6 juin

Compagnie d'Assurance du Peuple

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Bureaux, No 5 de la rue St-Pierre.

SECOND ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant :

Primes reçues dans l'année expirée le 30 juin 1873.

[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.

R. M. DAVIS, Président.

A. SOCOLA, Vice-Président.

A. GRAHAM, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE, Paroisse d'Orléans — Ville de la Nlle-Orléans.

Déclaré sous serment et signé par devant moi ce jour de juillet 1873.

AST. DORIOCOURT, Notaire Public.

Nlle-Orléans, 1 juillet 1873.

A une réunion des Directeurs, il a été résolu, à l'unanimité, qu'un dividende de DIX pour cent sur le capital payé soit déclaré et porté au crédit des billets donnés pour actions, qu'un dividende de QUINZE pour cent, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 30 juin 1873 soit payé à dater du premier lundi du mois d'août 1873.

—DIRECTEURS.—

R. M. Davis,	Jos. David,	H. Manuel,
A. Socola,	F. Jaufroid,	A. Haber,
J. K. Gourdain,	J. J. Reiss,	B. Dumaine,
N. A. Llambias,	G. L. Fevre,	B. Camboe,
Numa Fraget,	V. Bahlata,	P. M. Mendoza
Jos. Mimé,	Fischenmacher,	B. Saley,
J. B. Sohari,	J. Newhauser,	M. Dannewald,
F. Sancho,	B. Hughes,	M. Berwin.

10 juil—1m

ETAT

—DE—

L'Atlas Insurance Company

DE LA NOUVELLE-ORLÉANS,

132..........RUE DU CANAL..........132

BUREAUX DE L'ATLAS INSURANCE COMPANY, No 132 de la rue du Canal, Nouvelle-Orléans, 14 juillet 1873.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant :

[illegible]

L'état qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

WM. J. STEVENSON, Président.

D. B. TAYLOR, Secrétaire.

Déclaré sous serment et signé par devant moi, ce 17 juillet, A. D. 1873.

J. G. EUSTIS, Notaire Public.

Officiers :

[illegible]

Directeurs :

[illegible]